

Val d'Amboise

Printemps 2011 - NUMERO 29

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL D'AMBOISE



L'ACTU EN REVUE

Tous à l'eau
pour la bonne cause
PAGE 4



VAL D'AMBOISE PRATIQUE

Le nouveau diagnostic assainissement
pour l'immobilier
PAGE 11



DANS LES COMMUNES

Au plaisir
des rats de bibliothèque
PAGE 14



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



DOSSIER pages 5 à 7

Parc photovoltaïque :
économie verte,
esprit durable

www.cc-valdamboise.fr

SOMMAIRE

p3 L'actu en revue
*Vu cet hiver
Tous à l'eau pour la bonne cause !*

p5 Dossier
*Parc photovoltaïque : économie verte,
esprit durable*

p8 Finances
*Après la réforme de la TP, Val d'Amboise
compose avec de nouvelles ressources*

p9 Economie
*Le tourisme recrute • La mission locale lance
sa banque de CV*

p10 Habitat
*La recherche d'un terrain d'accueil
des gens du voyage*

p11 Val d'Amboise pratique
*Le nouveau diagnostic "assainissement"
pour l'immobilier*

p12 A découvrir
*Venez découvrir le nouvel office de
tourisme ! • D'Amboise à Vouvray, Loire et
vignes à vélo ! • Les espaces naturels ont leur
site internet*

p14 Dans les communes
*Au plaisir des rats de bibliothèques ! • Les
Potiers au jardin : déjà 10 ans ! • Des expos
très CHIC • Carte Brasserie à la résidence
jeunes travailleurs*

p16 Les rendez-vous



**Magazine de la Communauté
de communes Val d'Amboise**
Printemps 2011 - numéro 29

Magazine trimestriel d'informations édité par le
service communication de la Communauté de
communes Val d'Amboise • **Communauté de
communes Val d'Amboise** : Amboise, Cangey,
Chargé, Nazelles-Négron, Neuillé-le-Lierre,
Noizay, Pocé-sur-Cisse, Saint-Règle, Souvigny-
de-Touraine - **Adresse postale** : BP 308 -

37403 Amboise Cedex - **Bureaux** : 9 bis rue d'Amboise - 37530 Nazelles-
Négron - Tél : 02 47 23 47 44 - Fax : 02 47 23 47 50 - Courriel :
valdamboise@cc-valdamboise.fr - Site internet : www.cc-valdamboise.fr •
Directeur de la publication : Claude Courgeau • **Rédactrice en chef** :
Sandra Lagedamon • **Mise en pages** : Projectil (02 47 20 40 00) •
Rédaction : Sandra Lagedamon • **Comité de lecture** : Chantal Alexandre,
René Clerquin, Huguette Delaine, Simone Gemond-Maurice, Martine
Lorient, Richard Roig • **Photos** : service communication, Fotolia.com,
J-C Louet, Ville d'Amboise, 4 Vents photographie aérienne • **Infographie** :
JUWI EnR • **Impression** : Numériscan • **Distribution** : Médiapost
(Amboise, Nazelles-Négron, Noizay), communes • **Tirage** :
10 700 exemplaires • ISSN : 1953-0765

édito



Vous le savez, la Communauté
de communes Val d'Amboise veut
continuer à s'inscrire dans
la modernité et poursuivre
son développement dans un esprit
durable, respectueux des enjeux
environnementaux mondiaux.

Cette volonté affichée n'est pas
qu'un vœu pieux. Elle se traduit par
des actes. Vous pourrez vous en rendre

compte à la lecture de ce magazine qui consacre son dossier à
notre projet de parc photovoltaïque à La Boitardière. Cette
future implantation produira une énergie électrique, propre,
correspondant à la consommation de 5 500 habitants.

Dans cet esprit durable, c'est aussi l'installation récente
de lampes basse consommation sur l'ensemble du réseau
d'éclairage public des parcs d'activités économiques
communautaires, de part et d'autre de la Loire.

C'est encore l'extension de notre déchetterie, pour améliorer
sa capacité d'accueil et favoriser le tri et la valorisation des
déchets.

C'est la poursuite régulière de nos importants programmes
d'assainissement qui font de notre territoire un espace
exemplaire pour la protection de la ressource en eau.

C'est, bien sûr, la construction, à partir du second semestre
2011, de notre future pépinière d'entreprises, construction à
destination de porteurs de projets innovants et qui sera
réalisée en tenant compte des technologies les mieux
adaptées à ce développement que l'on souhaite durable.

Sans oublier la volonté de favoriser les transports en commun
qui se traduira, fin 2011, par le début des travaux d'extension
du parking nord de la gare d'Amboise.

Nous le savons bien, chacun peut et doit contribuer selon ses
capacités à ces évolutions nécessaires pour rendre possibles le
progrès, le développement économique et l'accroissement du
bien-être dans le respect de notre planète. Val d'Amboise, à sa
juste place, continuera d'agir en ce sens.

Claude Courgeau,
Président de Val d'Amboise

Vu cet hiver...



■ En février et mars, Claude Courgeau et Isabelle Gaudron, 1^{ère} Vice-présidente déléguée à l'économie, ont visité plusieurs entreprises artisanales installées au cours des cinq dernières années sur le parc d'activités de La Boitardière. Rue de la Girardière, les entreprises de plomberie chauffage Ledoux (installée depuis 2007) et Maudit (2009), et de maçonnerie Zaïa (photo, installée depuis 2006). Rue du Château d'eau, le constructeur de balayeuses industrielles Val'Air (installé en 2010) et, rue de la Musse, l'entreprise de carrelage et revêtements de sol Alexis Brazillier (installée en 2006).



■ Le 27 janvier, le Groupement des entreprises de Val d'Amboise a convié ses adhérents et partenaires institutionnels et privés à Météor Resorts pour une cérémonie des vœux placée sous le signe d'un "optimisme raisonnable."

Nous sentons un frémissement de retour de l'activité, a indiqué Vincent Garcia, son président."

Pour accompagner la reprise et pallier les difficultés rencontrées par les entreprises dans leurs recrutements, le groupement engage un travail sur les ressources humaines et la gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences.



■ Le 4 janvier, Claude Courgeau, Président de Val d'Amboise, Jack Lamamy, Président du syndicat d'apiculture d'Indre-et-Loire, et Christophe Colas, représentant la société Juwi EnR, ont signé une convention en vue du développement d'une activité apicole au sein du parc photovoltaïque en projet à La Boitardière (lire en pages 5 à 7).

Pour ce faire, un terrain de 500 m² sera mis à disposition pour l'installation de ruches et la vingtaine d'hectares du parc sera semée de plantes appréciées par les butineuses !



Le 2 avril, tous à l'eau pour la bonne cause !

A l'occasion de la journée mondiale de l'eau, le samedi 2 avril, la piscine communautaire Georges Vallerey, l'Aquatique club amboisien natation et plongée, et le Kayak club, organisent la 4^e Nuit de l'eau de 16h à minuit. A 1€ l'entrée, plongez dans un bain d'animations, de découvertes aquatiques et de défis !

Organisée dans toute la France par la Fédération nationale de natation et l'Unicef, la Nuit de l'eau est une manifestation solidaire ayant pour objectif de récolter des dons qui seront utilisés pour réaliser un programme éducatif et d'adduction en eau au Togo. Pour vous, c'est l'occasion de découvrir de nouvelles activités aquatiques et de participer à de nombreuses animations concoctées par les clubs avec le soutien des entreprises locales. Vous pourrez également participer au challenge kilométrique qui permet de gagner un euro pour chaque longueur de 25 mètres nagée. Les meilleurs nageurs seront récompensés dans leur catégorie !

Des points informations sur l'action et le programme d'adduction d'eau de l'Unicef, une expo photo et un quizz sont également au programme. Quant aux petits creux, ils seront comblés en continu par la buvette (bonbons, boissons, sandwiches...) tenue par les bénévoles de l'ACA natation !

De l'action non-stop jusqu'à minuit !

- de 16h à minuit : challenge natation individuel et par équipe. "Meilleur nageur", "meilleure équipe", "meilleur jeune" (- de 14 ans) et "meilleur senior" (+ de 50 ans) récompensés

- **toutes les heures** : relais vitesse de 15 minutes (relais de 25 mètres dont le but est de réaliser un maximum de longueurs en 15 minutes chrono)

- de 16h à 17h30 : jardin aquatique côté petit bain / baptêmes de plongée côté grand bain

- de 17h30 à 18h15 : manœuvre d'esquimautage et challenge kayak

- de 18h30 à 19h : aquagym / baptême de plongée

- de 19h à 19h30 : défi vélo sous-marin / atelier aquaphobie / baptême de plongée

- de 19h30 à 20h : aquagym

- de 20h à 21h : défi vélo sous-marin. Plus grande distance en vélo sous-marin récompensée / atelier aquaphobie

- de 20h à minuit : challenge natation avec palmes. "Meilleur nageur avec palme" récompensé

- de 21h à minuit : piscine disc'eau. Nage en musique dans une ambiance lumineuse

- à 23h45 : clôture de la Nuit de l'eau par le "relais vitesse des organisateurs" ■

> Nuit de l'eau 2011

Piscine Georges Vallerey
3 rue du Clos des Gardes à Amboise
(cité scolaire, face aux lycées)

Info : 02 47 23 10 69

Retrouvez le programme sur
www.cc-valdamboise.fr

1€ l'entrée
pour tous

1€ le baptême
de plongée

Challenge natation : 1€
reversé par Arch Water
Product pour chaque
longueur réalisée

**Challenge natation avec
palmes : 1€** reversé à
l'Unicef par aller retour
réalisé

Challenge kayak : 1€
reversé par Loire Aventure
par aller-retour réalisé





Parc photovoltaïque : économie verte, esprit durable.

La préoccupation environnementale devient, avec le développement économique, le fil conducteur des actions de Val d'Amboise. Soucieuse de contribuer à la réduction des émissions de CO², la communauté s'est intéressée dès 2009 à la production d'énergie renouvelable. Disposant de terrains à vocation économique ayant une superficie suffisante, elle a donné son accord de principe à l'implantation d'un parc photovoltaïque à La Boitardière.

Val d'Amboise a constitué en 2006 une réserve foncière de 90 hectares en vue d'étendre le parc d'activités La Boitardière sur les communes de Saint-Règle et Chargé. Ces terrains sont aménagés d'ouest en est en fonction des besoins des entreprises. Ainsi, les terrains localisés à l'est ne seront concernés, en dernière tranche, qu'au terme de la commercialisation, soit dans trente ans au minimum selon le planning de la ZAC.

La communauté a donc décidé d'en consacrer 23 hectares à l'aménagement d'un parc photovoltaïque d'une puissance de 12 mégawatts dont la production d'énergie correspond à la consommation de 5 500 habitants. La surface sera louée sur une durée longue, mais limitée à 23 ans, ce qui ne nuira pas à la commercialisation éventuelle de cette zone.

L'implantation d'un parc photovoltaïque s'inscrit comme la première étape d'un projet plus global centré sur la maîtrise de l'énergie, pour que le développement des énergies renouvelables soit un vrai projet de territoire. Dans cette perspective, des engagements concrets ont été décidés en matière d'accompagnement et de développement durable.

Quel sera l'impact environnemental du parc ?



Une installation photovoltaïque de l'entreprise Juwi EnR à Wörrstadt, en Allemagne.

Les études menées actuellement pour conduire le projet prévoient que le parc sera développé et réalisé dans le respect du site et de l'environnement.

L'utilisation du béton sera limitée. Les modules photovoltaïques seront fixés par des structures bois directement plantées dans le sol. Les locaux techniques seront implantés, non pas sur une chape en maçonnerie, mais sur un lit de gravier versé dans une fosse creusée sur quelques dizaines de centimètres de profondeur. Le béton sera seulement utilisé pour la mise en place de la clôture.

La faune et la flore

L'étude d'impact sur l'environnement, réalisée par un bureau d'étude local,

relève l'absence d'espèces protégées. Le projet prévoit de préserver la mare située au centre du futur parc pour favoriser la biodiversité.

La réversibilité

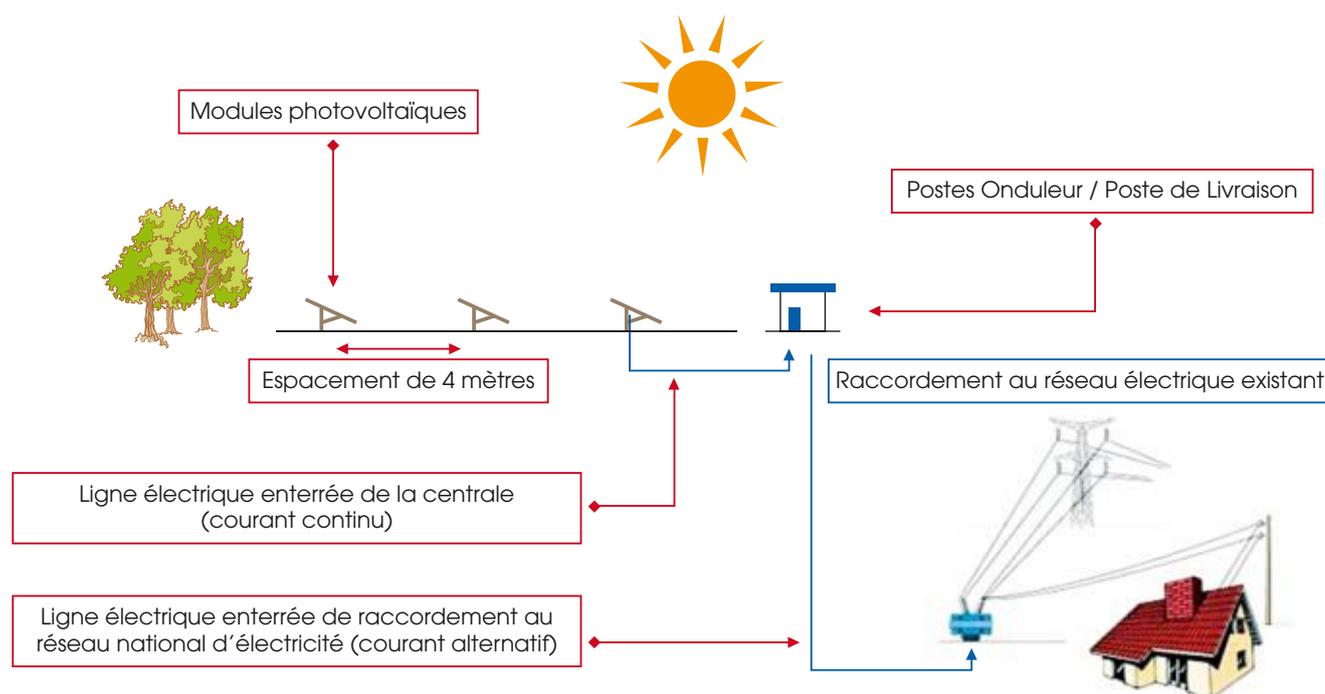
Juwi EnR prévoit dans tous ses projets que les sites puissent retrouver leur état initial à l'issue de l'exploitation. Les structures et les câbles électriques peuvent être simplement retirés du sol. Les locaux techniques sont enlevés et les modules photovoltaïques traités par des filières adaptées. ■

Caractéristiques du projet

Mise en service : 2013
 Surface : 23 hectares
 Puissance totale : 12 Mégawatts
 Electricité produite : 12,7 millions de Kwh par an
 Coût d'investissement estimé : 6 millions d'euros

En phase d'exploitation, la production d'énergie ne consommera aucun combustible et n'émettra aucun gaz à effet de serre.
 Après 22 ans d'exploitation, à production électrique équivalente, 67 000 tonnes de fioul lourd auront été économisées (centrale thermique), la consommation de 5,2 tonnes d'uranium, le stockage de 5,1 tonnes de déchets radioactifs et l'émission de 82 000 tonnes de CO2 auront été évitées.

Comment ça marche ?



Les mesures d'accompagnement

Le développement des énergies renouvelables prend tout son sens quand il s'accompagne de projets favorables à l'environnement, de mesures de maîtrise de l'énergie et d'actions de sensibilisation du public au développement durable.

Le patrimoine de la Communauté de communes va faire l'objet d'une étude diagnostique qui permettra de définir un plan d'action visant à réduire les consommations énergétiques. Il s'agira d'une part de travailler sur la sobriété énergétique en réduisant les gaspillages, et d'autre part d'améliorer l'efficacité énergétique de bâtiments pour la plupart anciens (isolation, optimisation de l'éclairage...).

Le miel et les abeilles

Par ailleurs, une charte de partenariat pour le développement de l'apiculture a été signée par Juwi EnR, Val d'Amboise et le syndicat départemental apicole "Les amis des abeilles". L'ensemble des terrains occupé par des panneaux photovoltaïques seraensemencé de végétaux mellifères et

nectarifères, et un espace dégagé sera mis à la disposition d'un apiculteur pour y déposer des ruches. Cet aménagement permettra de soutenir une activité locale, de renforcer la population d'insectes butineurs et de participer à la préservation de la biodiversité en général. ■



Idées reçues sur l'énergie solaire

"Le photovoltaïque fait flamber la CSPE !"

FAUX : en 2010, la part du photovoltaïque dans la répartition de la CSPE, ou contribution pour le service public d'électricité, n'a été que de 5%. Contre 40% pour la péréquation (qui permet aux habitants des îles d'acheter l'électricité au même prix que sur le continent) et 13% pour l'éolien.

"Le photovoltaïque peut répondre à nos besoins énergétiques !"

VRAI : une surface de panneaux photovoltaïques de 380 km² permettrait de fournir l'électricité nécessaire à la terre entière.

"Un système photovoltaïque consomme plus d'énergie pour sa fabrication qu'il n'en produira sur toute sa durée de vie."

FAUX : Pendant les 30 ans de sa durée de vie, un système photovoltaïque produira entre 10 et 30 fois l'énergie consommée pour sa fabrication. Et les avancées technologiques vont permettre de réduire encore ce "temps de retour énergétique".

Après la réforme de la TP, Val d'Amboise compose avec de nouvelles ressources

La réforme de la taxe professionnelle a été décidée en 2009 par le gouvernement pour favoriser la compétitivité des entreprises françaises et l'attractivité du territoire. Elle a profondément restructuré les ressources fiscales des collectivités territoriales.

En 2010, la taxe professionnelle perçue par les régions, les départements, les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI, telle la communauté de communes Val d'Amboise), a été supprimée et remplacée par la cotisation économique des entreprises (CET).

La CET est composée de deux parts distinctes :

- la cotisation foncière des entreprises (CFE) qui correspond à la part foncière de l'ancienne taxe professionnelle,
- la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE).

Pour les EPCI, la CET est complétée par des impôts nouveaux ou provenant de transferts entre collectivités :

- l'imposition forfaitaire sur les entreprises de réseaux (IFER),
- la taxe d'habitation (TH, part du département),
- la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM),
- la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB, part du département).

Pour assurer une compensation intégrale de la taxe professionnelle aux collectivités, l'Etat a également créé le fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR). Selon les écarts constatés entre les ressources fiscales des collectivités avant et après la réforme, il

effectuera un versement complémentaire (en cas d'écart négatif) à leur profit, ou un prélèvement (en cas d'écart positif) sur leurs ressources. Cette compensation est figée à partir de 2011 et ne sera pas indexée sur l'inflation.

Les conséquences pour le territoire

En 2010, le produit de la taxe professionnelle représentait 7 122 000 € et 50% des recettes de fonctionnement de la Communauté de communes. En augmentation constante (+ 7% entre 2009 et 2010) la TP était une ressource dynamique qui permettait à la communauté d'envisager sereinement le développement du territoire. Val d'Amboise était par ailleurs libre de déterminer le taux de TP et pouvait exercer un contrôle sur la totalité de ses recettes fiscales, dans la limite du cadre réglementaire.

Avec la nouvelle fiscalité, le contrôle de la communauté ne s'exerce plus que sur 50% de ses recettes (voir le schéma). De plus, dans un contexte de crise économique qui perdure, l'assiette de la CET, qui repose en partie sur la création de valeur ajoutée par les entreprises, conduit Val d'Amboise à s'interroger sur le devenir de ses ressources et sa capacité à accompagner les projets de développement local. ■



Taxe d'habitation : Val d'Amboise maintient le taux du Département

La part de la taxe d'habitation qui revenait au Département est transférée à la Communauté de communes à compter de 2011. La valeur locative sur son territoire étant quasiment identique à celle du Département, Val d'Amboise appliquera le même taux. Le redéploiement de la fiscalité sera ainsi neutre pour le contribuable.

Avis aux entreprises

Le site internet de l'administration fiscale offre la possibilité d'évaluer le montant de votre contribution économique territoriale (CET) et de la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) pour l'année 2010. www.impot.gouv.fr/professionnels

Ressources avant la réforme

Taxe professionnelle 7 122 000 €

La communauté, libre de faire varier le taux de la taxe professionnelle, exerçait un contrôle sur 100% de ses ressources fiscales.

Après la réforme (estimation 2011)

CFE 1 890 000 €
TFPNB 40 000 €
TH 2 200 000 €

CVAE 1 220 000 €
IFER 45 000 €
TASCOM 300 000 €
FNGIR 1 420 000 €

Total : 7 115 000 €. La communauté, peut faire varier le taux de la CFE, de la TFPNB et de la TH. Sa maîtrise sur la fixation des taux est ramenée à 50% de ses ressources fiscales.

Le tourisme recrute

Pôle emploi organise le mardi 12 avril un forum de recrutement intitulé "Tourisme et autres secteurs porteurs" au centre socio-culturel de Nazelles-Négron. Les employeurs de la région d'Amboise seront présents pour rencontrer de futurs collaborateurs. Les visiteurs pourront également bénéficier de conseils et participer à des ateliers.



Le forum de recrutement est une rencontre entre les demandeurs d'emploi et des entreprises du tourisme (chambre d'hôtes, camping, office de tourisme, location de vélo ou canoë, montgolfières, parcs d'attraction...), de l'hôtellerie restauration, mais aussi de quelques entreprises issues de l'industrie, du bâtiment, du commerce, de l'aide aux personnes.

Ouvert au public de 10h à 16h30, il proposera :

- des ateliers "5 min pour convaincre" animés par des agents de Pôle emploi à destination des demandeurs d'emploi qui veulent se préparer aux entretiens avec les recruteurs du forum.

- une démonstration de MRS (méthode de recrutement par simulation) qui

privélie les aptitudes et n'utilise ni le CV ni la lettre de motivation pour recruter - des offres d'emploi déposées par les entreprises présentes et par d'autres entreprises de la région

Acteur du tourisme, ambassadeur du territoire

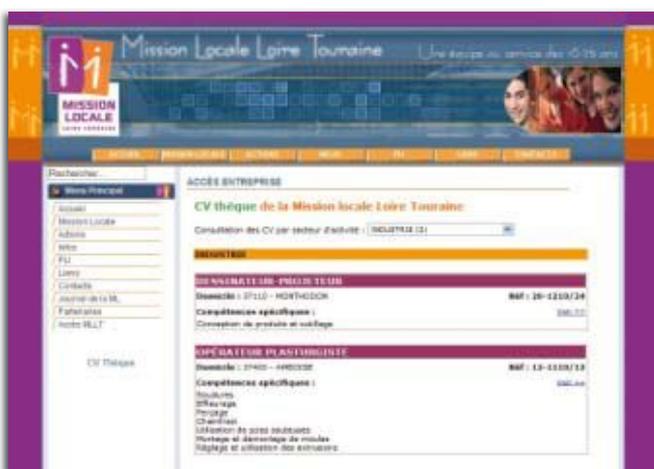
Pendant la matinée se déroulera la remise officielle des visas "anglais du tourisme". Cette formation, organisée en amont du forum, est le fruit d'un partenariat entre le Greta, l'office du tourisme et la Communauté de communes Val d'Amboise, le Lycée viticole d'Amboise et Pôle emploi. Le Clos Lucé et le château d'Amboise ont apporté leur soutien en accordant la gratuité des visites aux stagiaires.

Le visa anglais du tourisme a été créé pour parfaire la connaissance des monuments historiques et des cépages de la région d'Amboise et être capable de la transmettre en anglais à des clients, des consommateurs, des touristes. Elle a pour objectif de faire des professionnels - serveurs en hôtellerie, animateurs de loisirs estivaux, commerçants saisonniers, chauffeurs de taxi... - des relais de la promotion du patrimoine local. Les 15 diplômés sont fin prêts à faire goûter la douceur toute ligérienne de nos paysages et notre art de vivre à nos visiteurs ! ■

> Forum Tourisme et autres secteurs porteurs

Mardi 12 avril de 10h à 16h30
Centre socio-culturel Val de Cisse
Nazelles-Négron

La mission locale lance sa banque de CV



La Mission locale Loire Touraine a mis en ligne sur son site internet une "CV Thèque" au mois de janvier dernier. Ce nouvel outil met à la disposition des entreprises locales une liste de CV de jeunes demandeurs d'emploi suivis par ses services.

Présentée le 27 janvier aux membres du Groupement des entreprises de Val d'Amboise lors de leur assemblée générale, la CV Thèque propose un classement par secteurs d'activités : agricole, BTP-travaux publics, apprentissage, commerce, hôtellerie restauration, communication, industrie, tertiaire...

Les profils consultables en ligne sont anonymes et les entreprises intéressées sont invitées à contacter la mission locale pour obtenir plus d'informations sur les candidats. ■

> Mission locale Loire Touraine
19 rue de l'Île d'Or à Amboise • 02 47 30 41 64
www.mloiretouraine.org

La recherche d'un terrain d'accueil des gens du voyage

Après avoir pris, courant 2010, la compétence de "gestion d'une aire des gens du voyage", Val d'Amboise et les Deux Rives ont lancé un appel d'offre groupé en vue de confier à un consultant la recherche d'implantations pour un terrain d'accueil sur leurs territoires. Le prestataire choisi a jusqu'à fin mai 2011 pour mener à bien cette mission.

Spécialisé dans les études d'environnement et d'aménagement du territoire, le bureau d'études Macauley-Quenouille a été retenu pour la qualité des aires d'accueil des gens du voyage déjà réalisées dans la moitié nord de la France (plusieurs dizaines), dont les aires de Villemandeur et d'Amilly, dans le Loiret. Il réalise par ailleurs actuellement une étude de faisabilité ayant le même objet pour la Communauté de communes du Vouvrillon.

"Nos projets apportent un soin particulier à l'intégration dans l'environnement et à la qualité paysagère explique Stéphane Quenouille, directeur de la société. Ces différents points sont la garantie d'un aménagement pérenne et respecté des utilisateurs. Nous

développons par ailleurs, dès l'avant-projet, une approche financière très précise de la gestion et de l'entretien des aménagements."

Trois temps forts

Le 23 février s'est tenue la réunion de lancement de l'étude, qui comportera trois phases.

La première a pour objectif de localiser des terrains potentiels. Elle prévoit des rencontres avec des élus locaux, des représentants de la communauté des gens du voyage et des services concernés... A son issue, le bureau d'études proposera plusieurs sites jugés adaptés et conformes aux dispositions des documents d'urbanisme locaux.

La deuxième phase doit permettre

d'aboutir au choix d'un terrain en fonction de critères tels que les obligations réglementaires, les attentes des communautés de communes, les coûts des aménagements nécessaires et des acquisitions éventuelles. La pertinence et le potentiel des différents sites seront passés au crible pour retenir plusieurs terrains.

La troisième et dernière phase doit définir le contenu du projet d'aménagement. Le bureau d'études proposera un plan du ou des sites pressentis et un programme des travaux à réaliser.

Il fera également des préconisations concernant les actions d'accompagnement social, d'accès aux soins et à la scolarisation à mettre en place, et présentera les différents modes de gestion possibles de la future aire d'accueil. ■



Aire réalisée par le bureau d'études Macauley-Quenouille à Meaux-Poincy.

En attendant la création d'une aire conforme au schéma départemental des gens du voyage les communautés de communes maintiennent le fonctionnement du terrain des Îles.

Le syndicat intercommunal des gens du voyage a disparu au 31 décembre 2010, en laissant à la commune de Pocé-sur-Cisse le terrain faisant office de terrain d'accueil des gens du voyage situé sur le lieu dit "Les îles", des biens immobiliers et des aménagements (agencements de terrains, bacs roulants, outillage) d'une valeur estimée à 46 300 €. La commune a mis gracieusement ce terrain à disposition de Val d'Amboise, qui a passé une convention avec la Communauté de communes des Deux Rives et gèrera le site pour le compte des deux communautés.



Le nouveau diagnostic “assainissement” pour l’immobilier

Réservé aux habitations ne disposant pas du tout-à-l’égout, le diagnostic assainissement figure depuis le 1^{er} janvier 2011 sur la liste des diagnostics obligatoires à présenter à l’acheteur lors de la vente d’un bien immobilier. Gros plan sur les objectifs de la mesure, la procédure à suivre pour le vendeur, le coût...

Le diagnostic assainissement est rendu obligatoire par la loi sur l’eau du 30 décembre 2006 complétée par le Grenelle II de l’environnement du 12 juillet 2010. Initialement prévue en 2013, la réalisation du diagnostic a été avancée au 1^{er} janvier 2011.

Comme le diagnostic de performance énergétique (également obligatoire depuis le 1^{er} janvier 2011), le diagnostic assainissement a pour vocation d’apporter plus de transparence à l’acheteur sur l’état du bien qu’il souhaite acquérir.

Le deuxième objectif du diagnostic assainissement est d’ordre environnemental. Un dispositif d’assainissement individuel (fosse septique, bac à graisse, tranchée ou lit d’épandage...) mal entretenu est en effet une source de pollution à la fois des sols, des cours d’eau et des nappes phréatiques. Or sur les quelques cinq millions d’installations que compte la

France près de 80% seraient défectueuses ou mal entretenues.

Faire établir son diagnostic

A l’inverse des autres bilan immobiliers, qui sont réalisés par un prestataire privé, le diagnostic assainissement est réalisé par le service public pour l’assainissement non collectif (SPANC) où se situe le bien immobilier. Le SPANC peut dépendre de la commune ou d’un établissement public intercommunal, comme c’est le cas à Val d’Amboise.

Si vous souhaitez vendre un bien immobilier, la marche à suivre est la suivante : contactez le SPANC de Val d’Amboise. Un technicien se déplacera pour vérifier la conformité de l’installation, puis vous adressera un diagnostic de cession. Ce document, valable trois ans, doit être annexé au compromis de vente et peut mentionner :

- des recommandations pour l’entretien et l’amélioration de l’installation,
- une liste de travaux à réaliser en cas de risques sanitaires ou environnementaux.

Contrairement aux autres diagnostics immobiliers qui sont purement informatifs, le diagnostic assainissement peut être contraignant. Le propriétaire (le vendeur ou l’acquéreur qui a acheté le bien en connaissance de cause) dispose en effet d’une année pour réaliser les travaux de mise en conformité de son installation. ■

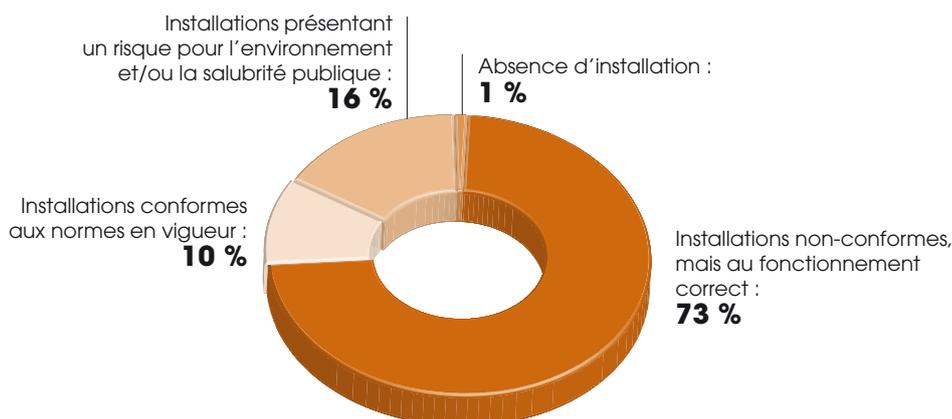
Tarifs, contact :

Le tarif des prestations du SPANC est établi à 120 € pour un diagnostic de cession et à 80 € pour une levée de réserves (une fois les travaux prescrits dans le diagnostic assainissement réalisés).

SPANC

**Communauté de communes
Val d’Amboise
02 47 23 47 44**

**16 % des
1 100 installations
de Val d’Amboise
sont défectueuses
et présentent
un risque pour
l’environnement.**



Le 7 mai, venez découvrir le nouvel office de tourisme !

L'office de tourisme Val d'Amboise déménage dans de nouveaux locaux. Pour "pendre la crémaillère" comme il se doit, le conseil d'administration, la directrice et son équipe vous convient à une journée portes ouvertes, le samedi 7 mai.

Rendez-vous à partir de 10h et jusqu'à 18h sur le mail et square des Anciens Combattants en AFN, où se tiendront un espace dégustation du syndicat des vins d'Amboise, et une exposition des artistes-peintres Alain Bordier, Cosette Cadiot, Christine Chastenot et des céramistes Martine et Jean-Louis Scouarnec. Après avoir flâné entre les stands, vous

aurez tout loisir de partir pour une initiation au segway, ou une balade en voiture ancienne ! A moins que vous ne vous préfériez prendre part aux visites gratuites et aux animations proposées au fil de cette journée par l'office de tourisme :

- **11h** : visite guidée costumée du centre ville d'Amboise (départ devant l'office de tourisme - durée 45 min.)

- **12h** : visite de la ville d'Amboise en Petit Train. (départ devant l'office de tourisme - durée 30 min.)
- **15h** : visite guidée costumée du centre-ville d'Amboise (départ devant l'office de tourisme - durée 45 min.)
- **16h** : concerts de l'orchestre à cordes et de l'ensemble musique actuelle de l'école de musique Paul Gaudet (devant l'office de tourisme - durée 30 min.)
- **16h30** : tirage au sort gratuit (bulletin de participation ci-dessous) avec de nombreux lots à gagner. Entrées dans les châteaux du Val de Loire, places de spectacles son et lumière, nuitées en hôtels et en chambres d'hôtes, dîners en restaurants gastronomiques et traditionnels, vols en hélicoptère, en montgolfière et ULM, entrées dans des parcs de loisirs, promenade en bateau sur la Loire, balade en petit train, en canoë, en segway, en voiture ancienne, animations dans la nature, découverte de site troglodytique, offre espace bien-être, produits d'épicerie fine et de pâtisserie-chocolaterie, dégustations de cocktails et bouteilles de vins, tableau d'artiste-peintre, pièces uniques de verrerie d'art...
- **17h15** : représentation de danses renaissances en costumes d'époque avec l'Animation Renaissance Amboise. ■



Bulletin de participation au tirage au sort

A déposer à l'office de tourisme Val d'Amboise, quai du Général de Gaulle, 37400 Amboise, dans l'urne prévue à cet effet le samedi 7 mai de 10h à 16h15.

Nom

Prénom

Adresse

Code postal

Ville

Téléphone

E-mail

LOT N°

Règlement

Le règlement du tirage au sort gratuit est disponible sur simple demande à l'office de tourisme Val d'Amboise au horaires d'ouverture, en mai, du lundi au samedi de 10h à 18h et les dimanches de 10h à 13h.

Lots gracieusement proposés par : Château Royal d'Amboise ; Château du Clos Lucé ; La Pagode de Chanteloup ; Château de Nifray ; Château de Valmer ; Domaine de Chaumont sur Loire ; Château de Montpoupon ; Château de Pray ; Château des Arpentis ; Château de Beaugard ; L'Animation Renaissance Amboise ; La Vallée troglodytique des Goupillières ; Maison de la Loire ; Le Choiseul ; Restaurant l'Amboisée ; Restaurant La Cave ; Maison d'hôtes Villa Mary ; Domaine du Clos de l'Epinay ; Maison Bréfil ; Chambre d'hôtes et gîtes - la Chimère ; Les Caves Duhard ; Cave des producteurs de Montlouis ; Le Syndicat des vins de Noizay ; Le Shaker Bar Cocktails ; Loire et Terroirs ; Pâtisserie-Chocolaterie Bigot ; La Table de Montebello ; Touraine Montgolfière ; Hélicoptères Jet System ; Val Tour Air ; Ballon Plaisir ; Canoë Compagny ; Loire Aventure ; Naviloire ; Le Petit Train ; Vintage roads ; Freemove ; Centre Aqualique - Val de Loisirs Montrichard ; Fantasy Forest ; La Réserve de Beaumarchais ; Verrerie d'Art d'Amboise-Patrick Lepage ; Artiste-peintre Christine Chastenot.

D'Amboise à Vouvray, Loire et vignes à vélo !

Val d'Amboise et sa voisine, la Communauté de communes du Vouvrillon, inaugureront le samedi 4 juin leurs boucles cyclables, conçues en complémentarité. Enfourchez votre vélo pour faire partie des premiers à découvrir cette liaison familiale, au départ de Nazelles-Négron ou de Vouvray. Des animations vous attendent dans les villages traversés et sur le parcours !

Dans le Vouvrillon

- 14h à 17h : point accueil du public et animations à Vouvray, place d'Holnon (face au collège). Ateliers, démonstrations, jeux, musique...

- 10h à 19h : exposition métiers d'art à la salle des fêtes de Vouvray (également le dimanche aux mêmes heures)

A Val d'Amboise

- 13h30 à 15h30 : point accueil du public à Nazelles-Négron, devant le centre socio culturel Val de Cisse.

- 14h à 18h : marché gourmand à Noizay, square Francis Poulenc.

- 16h30 : inauguration officielle à Noizay, salle des fêtes, square Francis Poulenc.

Sur le parcours

Des panneaux signaleront les lieux animés (commerces, caves, exploitations agricoles, artistes...). ■

Un plan de l'itinéraire inaugural et un cadeau seront remis aux participants venus à vélo dans les points accueil de Vouvray et de Nazelles-Négron.



Les espaces naturels ont leur site internet

Le conservatoire du patrimoine naturel de la Région Centre lance un nouveau site internet. En quelques clics, découvrez une centaine de lieux préservés et le programme d'animations 2011 !



Ce nouvel espace permet, en cinq grandes rubriques, de découvrir la nature en Région Centre, les missions, les actions et les partenaires du conservatoire, ainsi que les moyens de participer et de soutenir ces actions.

En page d'accueil, vous trouverez des "actus" en tout genre, la carte des espaces préservés, l'ensemble des manifestations à venir, des documents à télécharger, ou encore des informations sur les espèces animales et végétales que vous pourrez rencontrer lors de vos escapades nature.

Concours photos

Le conservatoire du patrimoine naturel, qui fête également ses 20 ans en 2011, lance à cette occasion un concours de

photographies prises sur ses sites préservés. Pour y participer, localisez le plus proche de chez vous en consultant la carte sur le site internet. Faites vos clichés sur les thèmes suivants - "paysage", "faune", "flore", "couleurs et formes" - puis adressez les (dans la limite de quatre) au conservatoire aux coordonnées indiquées ci-dessous. Les photos gagnantes, choisies par un jury à la fin du mois de septembre, seront récompensées par un cadeau en lien avec la découverte de la nature. ■

**Conservatoire du patrimoine naturel
de la Région Centre**
3 rue de la Lionne
45000 Orléans
02 38 77 02 72
siege.orleans@cen-centre.org
www.cen-centre.org

Au plaisir des rats de bibliothèques !

Les bibliothèques de Chargé, Noizay et la médiathèque d'Amboise, dont Val d'Amboise info relatait la construction il y a quelques mois, ont ouvert leurs portes et vous tendent leurs rayonnages. Des bibliothécaires professionnels ou bénévoles y accueillent toutes les générations de lecteurs et aiguisent leurs appétits de lecture !



Bibliothèque de Chargé

Rue Michel Debré
02 47 57 04 01
bibliocharge37@orange.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi et vendredi de 17h à 19h
Mercredi et samedi matin de 10h à 11h30

Tarifs :
- gratuité jusqu'à 16 ans
- abonnement de 7 € pour les habitants de Chargé, de 8 € pour les habitants des communes de Val d'Amboise et de 10 € pour les autres usagers.

Tarifs :
- gratuité pour les habitants d'Amboise
- abonnement de 15 € pour les usagers d'autres communes (sauf moins de 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA).

Bibliothèque de Nazelles-Négron

Centre socio culturel Val de Cisse
02 47 57 67 30
bibliotheque.nazelles@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :
Mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi de 15h à 19h
Samedi de 9h à 13h

Bibliothèque de Neullé-le-Lierre

Mairie, 2 place de la République
02 47 52 95 17

Horaires d'ouverture :
Mercredi de 14h à 16h
Vendredi de 16h à 17h30
Samedi de 10h30 à 12h



La Hotte à Livres, Noizay

Place Brugnon
02 47 24 29 98
Courriel : lahottealivres.noizay@orange.fr

Horaires d'ouverture :
Mercredi de 16h à 19h
Jeudi de 9h30 à 11h30
Samedi de 10h à 12h

Tarifs :
- gratuité jusqu'à 18 ans
- abonnement de 8 € pour les habitants de Noizay (couple : 12 €), de 10 € pour les autres usagers d'autres communes (couple : 15 €), de 3 € pour les étudiants de Noizay (5 € pour les étudiants d'autres communes)



Médiathèque Aimé Césaire, Amboise

17 rue du Clos des Gardes
02 47 57 22 93
mediatheque@ville-amboise.fr

Horaires d'ouverture :
Mardi de 14h30 à 19h
Mercredi de 9h30 à 18h
Vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 19h
Samedi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h

Ces bibliothèques font partie du réseau "Lire en Touraine".

Elles reçoivent le soutien de la Direction du livre et de la lecture publique (DLLP, service du Conseil général) par la mise à disposition de documents, des formations et des animations. Un agent de la DLLP est présent à la médiathèque Aimé Césaire deux jours par semaine pour accueillir les bibliothèques du réseau départemental (qui en compte 132) et renforcer la proximité. Dédiées à la lecture publique, les bibliothèques ont un rôle éminemment culturel et éducatif. Elles entretiennent des liens avec l'Éducation nationale (accueil de classes, animations en milieu scolaire) et les organismes de formation du territoire.

Les Potiers au jardin : déjà 10 ans !

Le marché de potiers de Pocé-sur-Cisse se déroulera le samedi 16 et le dimanche 17 avril dans le parc du château de 10h à 19h. Plus de 35 potiers-céramistes professionnels seront réunis pour ce rendez-vous annuel très attendu des amateurs de beaux objets.

Pour fêter leurs 10 ans d'existence, Les Potiers au jardin réservent des surprises aux visiteurs. Tout d'abord, le thème cette année - "le monde végétal" - donnera lieu aux mariages les plus imaginatifs entre les poteries et les plantes.

Adultes et enfants pourront s'initier gratuitement au tournage, modelage, cuisson de raku...

Les potiers venus pour exposer et vendre leur production seront également heureux de vous donner toutes les explications sur leur travail.

Entrée gratuite

Restauration sur place

Contacts : 02 47 57 18 15 (mairie)

02 54 70 36 51 (association Tout Terre,

Jean et Sylvie Astier)

jeanetsylvie@lepaysdalentour.fr



Des expos très CHIC



Le long couloir qui mène au service de chirurgie du Centre hospitalier intercommunal d'Amboise n'est plus seulement rythmé par le nom des unités de soin. A l'initiative du directeur, Claude Edery, et des "CHIC photographes", personnels du centre hospitalier volontaires pour prêter leur images et encadrements, c'est devenu un lieu d'exposition qui met de la couleur dans le quotidien des patients et de leurs familles.

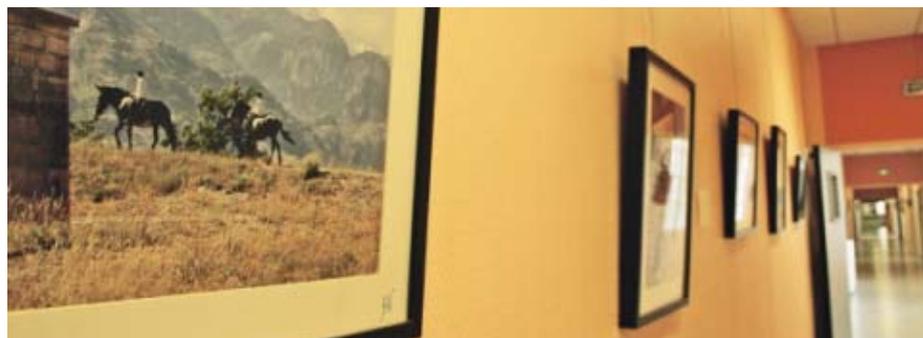
Pour la troisième exposition, de décembre 2010 à février 2011, le groupe culture avait choisi d'accrocher ses photos de vacances. Une prochaine exposition, de peinture cette fois, doit suivre au printemps... Les artistes désireux d'y exposer sont invités à contacter le service communication.

> Centre hospitalier intercommunal d'Amboise

Service communication

02 47 23 31 29

lpichot@chicacr.fr



Carte Brasserie à la résidence jeunes travailleurs

Située 14 allée de Malétrenne, à Amboise, la résidence jeunes travailleurs dispose d'un espace de restauration. Ouvert à tous sous réserve de l'adhésion à l'association, il propose des formules brasserie à partir de 4 €, des menus exotiques ou régionaux le jeudi midi, des soirées pâtes à volonté... Pour la clientèle souhaitant déjeuner sur le pouce, des menus snack et des sandwiches variés sont également en vente.

Contact :

Association pour l'habitat des jeunes
02 47 23 62 00



Les 1^{er} et 2 avril

Rencontre des chorales scolaires de Val d'Amboise à Nazelles-Négron
Centre socio culturel à 19h le 1/04
et à 10h le 2/04

Samedi 2 avril

- **Concert de l'Union musicale** à Noizay
Salle des fêtes à 20h30
- **Veillée poétique** à Amboise
Médiathèque Aimé Césaire à 19h

Dimanche 3 avril

Fête de la détente à Chargé
Brocante, randos, restauration

Mardi 5 avril

Thé dansant à Neuillé-le-Lierre
Salle polyvalente
Info : 02 47 52 95 17 (mairie)

Samedi 9 avril

Théâtre de rue à Noizay
Départ du square Francis Poulenc à 15h
Info : 02 47 52 09 38

Dimanche 10 avril

Randonnée pédestre des Jacinthes à Souvigny
Départs de 8h à 10h place de l'Eglise
Info : 06 60 18 81 81

Jeudi 14 avril

Atelier d'art floral à Nazelles-Négron
Centre socio culturel à 18h30
Info et inscription : 02 47 23 71 71

Samedi 16 avril

Inauguration de la bibliothèque
de Chargé
Info : 02 47 57 04 01 (mairie)

Les 16 et 17 avril

Foire de printemps à Amboise

Dimanche 17 avril

Randonnée VTT du printemps à Souvigny
Départs de 8h à 10h place de l'Eglise
Info : 06 60 18 81 81

Vendredi 29 avril

Récital orgue et hautbois à Noizay
Eglise Saint Prix à 20h30

Dimanche 1^{er} mai

- **Brocante** à Cangey
- **Troc Plantes** à Nazelles-Négron
Etang des Pâtis de 9h à 18h

Dimanche 8 mai

- **Brocante** à Amboise
Sur le mail en journée
- **Randonnée du comité de jumelage** à Noizay
Départ salle Waulsort à 14h30 et 15h

Dimanche 15 mai

Brocante à Pocé

Vendredi 20 mai

Spectacle d'improvisation amateur à Nazelles-Négron
Centre socio culturel à 20h30
Info : 02 47 23 71 71

Samedi 21 et dimanche 22 mai

- **Spectacle "Danses autour des îles"** à Noizay
Salle Val de Loire à 21h le samedi et à 15h le dimanche
- **15^e Open de France de brass band** à Amboise
- **Exposition culturelle et d'artisanat d'art** à Pocé
Salle polyvalente de 10h à 19h

Dimanche 22 mai

Randonnée pédestre découverte à Cangey
Info : 02 47 30 08 43 (mairie)

Samedi 28 mai

Bourse aux vélos à Nazelles-Négron
Maison des associations à 13h30

Mercredi 1^{er} juin

Randonnée au crépuscule entre Loire et vignes à Noizay
Départ du square Francis Poulenc à 19h

Du 3 au 5 juin

Festival théâtre amateur à la MJC d'Amboise
Info : 02 47 30 60 90

Dimanche 12 juin

Vide grenier et guinguette à Souvigny

Samedi 18 juin

Pique-nique philosophique à Noizay
Square Francis Poulenc à 12h

Samedi 18 et dimanche 19 juin

9^e Défi de la Salamandre
Info : www.defilasalamandre.fr

Dimanche 19 juin

Brocante à Neuillé-le-Lierre

Lundi 21 juin

Fête de la musique au centre hospitalier intercommunal, à Amboise
Info : 02 47 23 31 29

Samedi 25 et dimanche 26 juin

Festival de rock à Chargé

Du 24 juin au 3 juillet

10^e festival Les Courants
Info : www.lescourants.com

Le 2 avril, venez nager pour l'Unicef !

De 16h à minuit, participez à la Nuit de l'eau 2011 à la piscine Georges Vallerey. A chaque longueur nagée, un sponsor versera 1 € à l'Unicef.

Programme des animations en page 4

Le roi d'un soir...

Chaque été depuis 35 ans, de nombreux Amboisiens et habitants de la région se transportent au XVI^e siècle et deviennent, l'espace d'un soir, seigneurs, dames de cour, villageois, musiciens ou gardes "A la cour du Roy", un spectacle nocturne déjà applaudi par des centaines de milliers de spectateurs.

Vous pouvez rejoindre la troupe de l'Animation Renaissance Amboise pour devenir "acteur d'un soir" ou vous consacrer à des fonctions techniques (accessoiriste, placeur, caissier...) Une réunion d'accueil et d'information des nouveaux participants est organisée au château royal d'Amboise le vendredi 13 mai, à 20h15.

Pour plus d'info :
Association Renaissance Amboise
02 47 57 14 47
ara@renaissance-amboise.com
Spectacles les mercredis et samedis de fin juin à fin août

SERVICES ET STRUCTURES DE VAL D'AMBOISE

www.cc-valdamboise.fr

> **Services de la Communauté de communes**
9 bis rue d'Amboise à Nazelles-Négron
Accueil du public : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.
Accueil, direction générale des services, services techniques (assainissement, collecte, travaux, urbanisme), service développement économique, service communication, service comptabilité, service du personnel, secrétariat petite enfance, service sports et loisirs.
Tél : 02 47 23 47 44 • Fax : 02 47 23 47 50
valdamboise@cc-valdamboise.fr

> **Multi accueil "Les Bouts d'Chou"**
10 allée de Malétrenne à Amboise
Tél : 02 47 23 47 24

> **Multi accueil "Vilvent"**
15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron
Tél : 02 47 30 43 73

> **Relais assistantes maternelles**
• Antenne nord, 15 bis rue de Perreux à Nazelles-Négron
Tél : 02 47 57 04 19
• Antenne sud, 4 allée des Tilleuls à Amboise
Tél : 02 47 57 88 52

> **Piscine Georges Vallerey**
3 rue du Clos des gardes à Amboise
Tél : 02 47 23 10 69



VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES